Chroniques d'Ogden

70, chemin Ogden, Ogden (Québec) J0B 3E3 • Tél. : (819) 876-7117 • Téléc. : (819) 876-2121
Courriel : info@munogden.ca • Internet : www.munogden.ca

Mars / Avril 2022

Contrairement à une certaine croyance populaire, le triage à la source des matières recyclables est très important pour la collectivité. En fait, depuis quelques années, la MRC de Memphrémagog obtient des résultats impressionnants quant au volume de matière enfouie qui est en diminution constante malgré une hausse de la population. Ceci se traduit par des économies substantielles pour tous.

Il y a eu plusieurs reportages sur les problèmes de recyclage au Québec, surtout dans la région de Montréal. Cette publicité a eu pour effet de décourager bon nombre de citoyens à bien trier leurs ordures croyant qu'elles allaient aboutir dans le même «tas» en bout de ligne.

Ceci n'est pas du tout notre réalité, ni au sein de notre MRC ni ici à Ogden. Chaque tonne recyclée est une tonne en moins en manutention et une tonne de plus de matériel valorisé, tout cela pour protéger l'environnement, résultant en des économies substantielles en transport et en manutention. Notre système fonctionne très bien mais est toujours tributaire de votre implication dans l'effort de triage à la source.

Nous entendons nous impliquer encore davantage cette année au niveau du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Coaticook concernant le volume des matières résiduelles éliminées au site central d'enfouissement. Nous allons surveiller de plus près notre site central cette année afin d'améliorer d'avantage notre taux de recyclage et nous demandons aux citoyens de faire leur part.

Aussi il y aura une collecte spéciale de gros rebuts.
(voir l'annonce dans cette Chroniques)

David Lépine, maire

Joyeuses Pâques!

À LA MAIRIE

MAIRE
David Lépine

CONSEILLERS
Michael Sudlow
Conseiller nº 1

Michel Lesage
Conseiller nº 2

Gilbert Boileau
Conseiller nº 3

William Scott
Conseiller nº 4

Claudette Dupras
Conseillère nº 5

Eric Fafard
Conseiller nº 6

L'ÉQUIPE MUNICIPALE
Vickie Comeau
Directrice générale et
greffière-trésorière

Emmanuelle Bilodeau
Inspectrice en bâtiment
et environnement

Vincent Langlois
Inspecteur en voirie

Caroline Fortier
Agente de développement /
Chargée de projets

Poste vacant
Commis comptable

BUREAU MUNICIPAL
70, chemin Ogden
Ogden, Québec J0B 3E3

Téléphone : (819) 876-7117

Télécopieur : (819) 876-2121

Courriel : info@munogden.ca

Site internet : www.munogden.ca

HEURES D'OUVERTURE
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00.

CONCEPTION ET IMPRESSION DU BULLETIN
Les Publications Municipales
1 877 553-1955

ACTIVITÉ

OGDEN EN FÊTE

Oyez! Oyez!

Sortez vos agendas, calendriers et autres aide-mémoires et encerclez, biffez ou bloquez les samedi et dimanche 13 et 14 août prochains car il y aura fête au village. Nos fiers concitoyens, accompagnés de leurs parents et amis, célébreront effectivement le 90e anniversaire de notre municipalité. Ci-dessous figure une liste d'activités et de réjouissances que vous ne voudrez sûrement pas manquer.

Le samedi 13 août :

- Visite des hameaux accompagnée par un guide hors pair qui partagera avec vous de multiples anecdotes et faits historiques des plus intéressants;
- Exposition d'œuvres de talentueux artistes d'Ogden et des environs;
- Lancement de l'ouvrage Nature et temps jadis, fruit d'un travail de longue haleine de la part de nombreux bénévoles et publié par notre Comité du Patrimoine;
- Méchoui communautaire sous la tente (billets en vente dès le mois de mai);
- Soirée dansante pour tous et toutes suivie de feux d'artifice.

Le dimanche 14 août :

- Marché fermier au parc Weir où vous pourrez rencontrer certains de nos producteurs locaux et vous procurer des produits bien de chez-nous;
- Groupe de musique traditionnelle;
- Pique-nique pour petits et grands au parc Weir;
- Maquillage pour enfant et animation par un clown.

Appel à tous

Bien entendu toutes ces activités ne seront possibles qu'avec l'aide de nombreux bénévoles que ce soit pour diriger la circulation, veiller à la sécurité, installer chaises et tables, etc. ainsi que pour tout remettre en ordre après coup. C'est pourquoi nous demandons à tous ceux et celles qui pourraient nous prêter main forte de bien vouloir se faire connaître aux membres du comité organisateur à : cof90e@gmail.com

Ensemble, nous pouvons faire de cette fête un événement marquant.

Alors allons-y!

Le comité organisateur : Jean-Blaise Bourque, Michel Hébert, Françoise Cloutier, Christiane Quirion, Marie-Andrée Courval, Connie Frike , Joachim Frike.

Image utilisée avec la permission de la collection Simpson.

BIBLIOTHÈQUE ET SALLE D'OPÉRA HASKELL

NOUS SOMMES HEUREUX D'ANNONCER LA RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE HASKELL !

Depuis le mercredi le 1er décembre 2021, Canadiens et Américains peuvent à nouveau utiliser la bibliothèque. Les membres canadiens sont donc autorisés à traverser la frontière en utilisant le trottoir et à entrer par la porte du côté américain. Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, certaines mesures spéciales devront être respectées:

1. Seuls les membres ou les gens souhaitant devenir membres pourront entrer dans la bibliothèque. * Il faut résider dans un rayon de 50 km pour pouvoir devenir membre de la bibliothèque.
2. La preuve vaccinale sera obligatoire.
3. Le masque devra être porté en tout temps.

Dans l'éventualité où il vous serait impossible d'entrer dans la bibliothèque, le service de ramassage à la porte et de livraison est toujours à votre disposition.

Les heures de la bibliothèque sont du mardi au vendredi de 10h à 16h et le samedi de 10h à 14h.

Association pulmonaire du Québec

CAMPAGNE VILLES ET MUNICIPALITÉS CONTRE LE RADON

Le sous-sol est la principale porte d'entrée du radon, un gaz radioactif, présent partout à la surface du globe, responsable de cancer du poumon. Découvrez comment atténuer votre exposition à ce gaz nocif.

https://poumonquebec.ca/evenement/campagne-provinciale-de-sensibilisation-contre-le-radon/

Vous voulez communiquer avec les membres de votre conseil municipal? Vous pouvez les rejoindre aux adresses courriels suivants :

Maire David Lepine :	maire@munogden.ca
Conseiller Michael Sudlow :	mjsudlow@gmail.com
Conseiller Michel Lesage :	mlesage@munogden.ca
Conseiller Gilbert Boileau :	gboileau@munogden.ca
Conseiller William Scott :	wscott@munogden.ca
Conseillère Claudette Dupras :	cdupras@munogden.ca
Conseiller Eric Fafard :	efafard@munogden.ca

JARDIN SUNNYSEED GARDEN

Jardin école-communautaire

De nouvelles et bonnes choses se produisent dans notre région. L'école primaire Sunnyside aura un jardin école-communauté. La mission du jardin est d'offrir un espace aux étudiants et aux membres de la communauté pour cultiver leurs propres aliments. Nous cherchons à développer un jardin qui sera un espace partagé où tous peuvent bénéficier de cet environnement naturel.

Nous concevons un jardin qui prospérera pendant des années à venir. Par conséquent, nous choisissons des matériaux de qualité, tels que des parcelles de jardin en acier galvanisé surélevé et permanentes. Les cultures serviront à nourrir et à enseigner la cuisine aux élèves. D'autres programmes de jardinage et de cuisine seront offerts à tous.

Au fur et à mesure que le jardin se développe, nous avons l'intention de partager l'excédent de récoltes avec le reste de la communauté. Une grande partie de la planification tient en compte la communauté. Par conséquent, dès ce printemps, 5 parcelles de jardin (10'x4') seront disponibles à la location. Nous avons travaillé très fort pour recueillir des fonds pour ce projet. Grâce à nos donateurs : la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog, TD Friends of the Environment, la Ville de Stanstead, le Tillotson Coaticook Region Fund et la Municipalité d'Ogden, nous avons amassé 25,000.00 $ à ce jour. Pour réaliser l'ensemble de ce projet et assurer sa pérennité dans les années à venir, il nous faut plus de fonds. Si vous souhaitez faire un don ou appuyer le projet, veuillez communiquer avec le comité du jardin (jardinsunnyseedgarden@edu.etsb.qc.ca).

Toute personne intéressée à louer un jardin doit remplir le formulaire : https://forms.gle/fq5g7FKZKE7jxoVD8

CLUB DU TRICOT THÉ

Trois tricoteuses extraordinaires d'Ogden, Jo Makin, Svetlana Soukhostavets et Josée Fauteux assemblent une magnifique couverture qui sera offerte à un citoyen chanceux d'Ogden.

Le club du tricot thé se réunit tous les mercredis après-midi à la mairie. Pour information : cdupras@munogden.ca

CONFÉRENCE SUR LE SOL

Avez-vous mangé de la terre récemment ?

Le sol - Là où vit la biodiversité des invertébrés et où commence notre alimentation

Cet exposé illustrera les dernières connaissances sur la complexité de la biodiversité des sols et la manière dont elle contribue à notre qualité de vie.

Cette conférence sera présentée cet été par la citoyenne d'Ogden Dr Valerie Behan-Pelletier. Plus de détails à suivre !

Cet événement est organisé par le Comité Culture et Loisirs d'Ogden.

CONFÉRENCE SUR LES TIQUES

Le comité Culture et Loisirs d'Ogden présentera une conférence sur les tiques.

Plus de détails à venir !

Pierre J.C. Chuard, PhD

Université Concordia, Montreal

Maladies émergentes transmises par les tiques et surveillance des populations de tiques par les citoyens.

ÉCOCENTRE MOBILE À OGDEN

ATTENTION ! ATTENTION !

Pour la première fois, Ogden offrira cette année un service d'écocentre mobile où vous pourrez déposer vos matières dans des conteneurs.

Vous devez vous inscrire, par courriel ou par téléphone. Toutes les informations nécessaires pour bien vous y préparer seront communiquées prochainement par la poste. Profitez-en !

Quand : le samedi, 4 juin
Où : Chemin Ogden (Hôtel de ville)
Heures : entre 8h et 15h

Appel de bénévoles : nous aurons besoin de bénévoles pour cette journée, svp, communiquer avec nous au agent@munogden.ca pour vous inscrire.

Vide-Grenier!!
21 mai 2022

Le comité Culture et loisirs d'Ogden organise un VIDE-GRENIER communautaire au parc Weir,

samedi le 21 mai 2022,

9:00 à 15:00 hres.

10 tables seront disponibles sous l'abri. Il y a aussi possibilité de s' installer sur le gazon avec sa propre table.

SVP réservez avant le 1er mai

Les vendeurs doivent être résidents d'Ogden.

Inscription obligatoire.

819-876-7117

cdupras@munogden.ca

MATIÈRES RECYCLABLES : NE PAS METTRE TOUS LES CENTRES DE TRI DANS LE MÊME BAC!

Certains d'entre vous ont-ils vu le reportage de l'émission Enquête à Radio-Canada au sujet de l'envers du recyclage? Dans cet épisode, on découvre que des compagnies canadiennes continuent d'exporter des matières contaminées, malgré les restrictions internationales de plus en plus sévères. Même si la filière du recyclage au Québec fait toujours face à des défis, la situation décrite dans ce reportage n'est pas le reflet de ce qui se passe dans tous les centres de tri.

Dans la MRC de Memphrémagog, près de 95 % des matières recyclables du secteur résidentiel sont acheminées au centre de tri de Récup Estrie, situé à Sherbrooke. Ce centre de tri est un regroupement municipal estrien incluant les MRC de Memphrémagog, de Coaticook, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François et des Sources, ainsi que la Ville de Sherbrooke. Plus de 30 000 tonnes de matière y sont triées chaque année!

La qualité de la matière qui sort d'un centre de tri dépend de plusieurs facteurs :

– les matières reçues par le centre de tri

– les équipements en place

– les procédés de triage et de contrôle de qualité mis en place

En 2020, un investissement de 2,8 millions de dollars a été fait pour installer de nouveaux équipements de tris optiques au centre de Récup Estrie. Ces équipements ont permis d'améliorer la qualité du papier trié selon les catégories (papier mélangé, carton, cartonnette) et d'en accroître les débouchés (autrement dit, les possibilités de recyclage). Avec ces nouveaux équipements, la contamination du papier est passée sous le seuil de 3 %.

La modernisation du centre de tri est un projet constant, permettant de le rendre plus efficace et d'améliorer la qualité des matières. L'an passé, le taux de rejet du centre de tri était d'environ 20 %. Bien que cela puisse paraître élevé, il permet d'avoir des ballots de matières de meilleure qualité.

La qualité des matières recyclées dépend du centre de tri, mais également de la nature des matières placées dans le bac de récupération par les citoyens. C'est pourquoi il est important de prendre l'habitude de recycler adéquatement, en déposant les matières appropriées dans le bac bleu : papier, carton et contenants (plastique, verre, métal). Il s'agit d'un geste quotidien essentiel, dont l'impact concret a lieu tout près de chez vous!

En cas de doute sur le contenu de votre bac, informez-vous :

www.abcdesbacs.com
www.recupestrie.com

APPEL À TOUS LES PHOTOGRAPHES D'OGDEN !!

À chaque saison, nous vous invitons à nous faire parvenir des photos qui se retrouveront sur le site web de la municipalité pour une période de trois mois.

Le prochain thème est
BIENVENUE LE PRINTEMPS!

Le comité Culture et Loisirs d'Ogden sélectionnera les photos gagnantes.

Envoyez vos photos à cdupras@munogden.ca

PRABAM

En mars 2021, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction, qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte où elle a durement été touchée par la pandémie.

Le Ministère est responsable d'une de ces mesures et a mis en place le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Doté d'une enveloppe de 90 M$, il a pour objectif d'accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins, soit celles disposant de moyens financiers limités, pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux à leurs bâtiments municipaux.

Les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages et entrepôts municipaux ainsi que les centres ou salles communautaires.

La Municipalité d'Ogden recevra donc un montant de 75,000$ afin de faire des travaux d'amélioration à l'hôtel de ville.

Memphrémagog Conservation inc.

ARBRES GRATUITS

Pour une treizième année, le MCI distribuera gratuitement plus de 2 300 arbres aux résidents du bassin versant du lac Memphrémagog. Les arbres sont une gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Où : À l'Hôtel de Ville d'Ogden
Quand : Vendredi le 20 mai 2022 de 13h à 15h

Les essences disponibles restent à être confirmées.

Aucune réservation possible, présentez-vous directement à la distribution d'arbres.

BIENVENUE, EMMANUELLE!

L'inspectrice en bâtiment et en environnement, Emmanuelle Bilodeau, sera de retour à Ogden à partir du 11 avril 2022. Bonne nouvelle… Emmanuelle sera disponible 5 jours par semaine, donc du lundi au vendredi, de 9h à midi et de 13h à 16h. Pour vos questions concernant les permis, l'urbanisme et l'environnement, vous pourrez la rejoindre en écrivant au urbanisme@munogden.ca ou en appelant l'hôtel de ville au 819-876-7117.

PERMIS DE FEUX

Un rappel que la municipalité n'émet plus de permis de feu. Il faut maintenant contacter la Régie incendie Memphrémagog Est afin d'obtenir votre permis. Le numéro est 819-838-5877. Vous pouvez aussi visiter notre site au www.munogden.ca pour plus d'informations concernant les conditions pour brûler tels que les instructions sur la dimension du feu ainsi que les conditions météorologiques, etc.

VIGNETTES DE BATEAUX 2022

Encore une fois cette année, la municipalité aura les vignettes de bateaux disponibles. Celles-ci sont gratuites pour les citoyens d'Ogden et obligatoires pour tous les types d'embarcation : kayak, chaloupe, canot, bateau à moteur, planche à voile, etc. **Veuillez svp procéder directement au poste de lavage de bateaux au quai municipal de Cedarville afin d'obtenir vos vignettes.** Ayez en main toutes les informations sur vos embarcations (type, couleur, longueur, marque, n° petit bâtiment, nom du propriétaire). Le poste de lavage de bateaux sera ouvert à tous les jours dès le début de la saison de pêche, soit le 22 avril prochain. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 6h à 14h et les samedis et dimanches de 6h à 16h.

SECTION JEUNESSE

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 7 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!

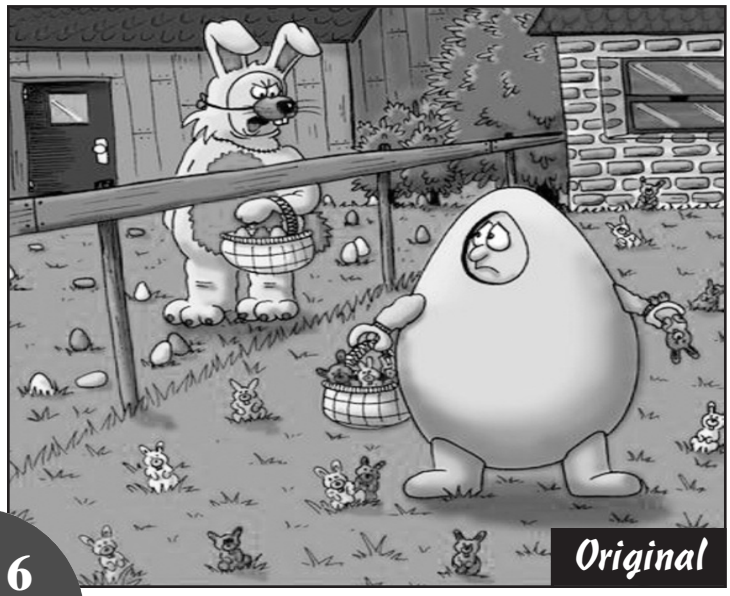

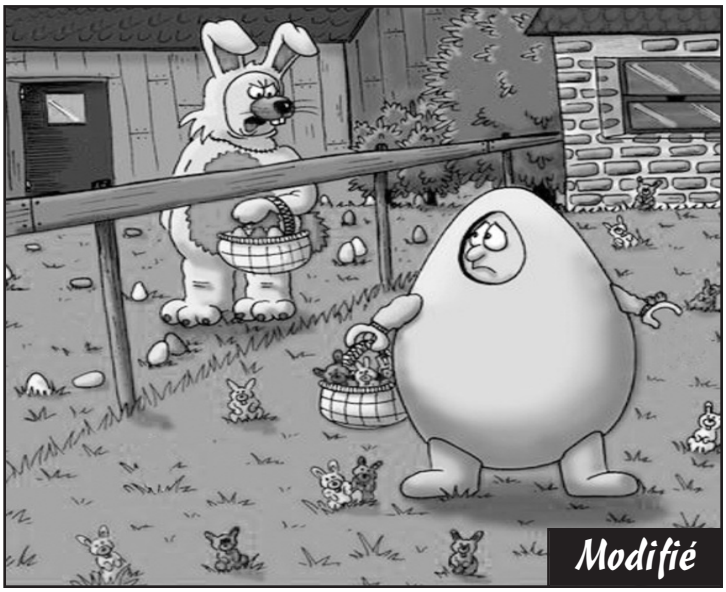

Projet sur les pratiques optimales de voirie - Résultats

Memphrémagog Conservation inc.

MISE EN CONTEXTE

Du côté canadien du bassin versant du lac Memphrémagog, l'érosion causée par le réseau routier contribue pour environ 20% des apports de phosphore résultant d'activités humaines. Ceci entraîne le vieillissement prématurité du lac, réservoir d'eau potable pour plus de 175 000 personnes.

Objectif du projet:

Améliorer la qualité de l'eau de la baie Fitch et du lac Memphrémagog par l'adoption de pratiques de gestion optimale de voirie

Chemins municipaux

Objectif : Développer une expertise municipale pour la mise en place de pratiques optimales de voirie

Participation à la formation en ligne

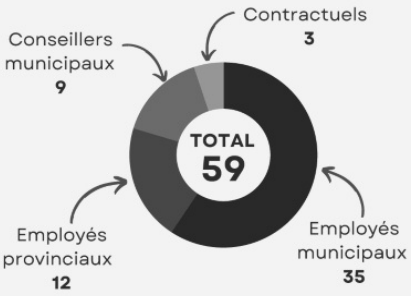

Municipalités participantes

5 municipalités riveraines du lac Memphrémagog

8 municipalités ailleurs en Estrie

4 municipalités extérieures à l'Estrie

Distribution de documentation

90 Guides **Gestion environnementale des fossés** distribués

Intervention terrain

- **4,1 km de chemins caractérisés**
- **500 m de chemins mis à niveau**

Chemins privés

Objectif : Sensibiliser les propriétaires de chemins privés et leurs contractants aux pratiques optimales de voirie

Participation à la formation en ligne

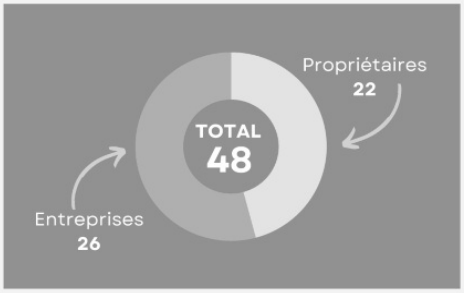

Distribution de documentation

60 **Guides pour contrer l'érosion des chemins forestiers** distribués

366 Dépliants **Mon chemin, mon lac, ma responsabilité** distribués

Valeur du projet : 25 480$ dont 73% viennent du Gouvernement du Québec par l'entremise de son programme de soutien régional en enjeux de l'eau.

Merci à tous les partenaires :

RAPPEL – Experts-conseils en environnement et en gestion de l'eau

OGDEN

Canton de Stanstead

ogesaf – Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

Memphrémagog MRC

Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

Québec

Pour plus d'information :

Memphrémagog Conservation inc.

- www.memphremagog.org
- info@memphremagog.org
- Tel. : 819-620-3939
- 51 rue Cabana, Magog (Québec) J1X 2C4

OGDEN

COMMIS COMPTABLE

La municipalité d'Ogden cherche à combler un poste de **Commis comptable**. Ce poste est à temps partiel à raison de 2 (deux) jours par semaine.

Responsabilités générales, mais non limitatives :

- Comptabilité, taxation et rôle d'évaluation
- Achats
- Communications
- Service à la clientèle
- Autres tâches

Le candidat ou la candidate devra:

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en comptabilité
- Bilinguisme, anglais et français, oral et écrit
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches
- Faire parvenir une copie du curriculum vitae, accompagnée d'une lettre d'intérêt, le plus tôt possible, à l'attention de madame Vickie Comeau, 70 chemin Ogden, Ogden, J0B 3E3 ou au dg@munogden.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui auront postulé. Cependant, seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

PRÉPOSÉ AU QUAI DE CEDARVILLE ET POSTE DE LAVAGE

La municipalité d'Ogden cherche à combler un poste de **Préposé au quai de Cedarville et poste de lavage** pour la saison estivale de 2022.

L'ensemble de la municipalité d'Ogden est un écheveau de petites routes de campagne où chaque croisement abrite ce qui reste des agglomérations du XIXe siècle aux noms pittoresques, bordant le majestueux lac Memphrémagog. Ce poste implique les responsabilités de superviser et exploiter le quai de Cedarville, qui comprend le quai lui-même ainsi que le poste de lavage des bateaux, le stationnement et la rampe de mise à l'eau.

Responsabilités générales, mais non limitatives :

- Laver les embarcations nautiques à leur entrée et leur sortie de l'eau;
- Donner les permis quotidiens, hebdomadaires et saisonniers conformément à toutes les dispositions des Règlements nos. 2013-02, 2013-03, 2018-09 et 2019-04 ;
- Émettre les certificats de lavage de bateau et les certificats d'utilisateur conformément à toutes les dispositions du Règlement no. 2014-09 et autres directives de la MRC;
- La collecte de tous les revenus générés par le lavage des bateaux, l'utilisation des rampes de mise à l'eau, l'utilisation des parcs de stationnement et la vente de permis hebdomadaires et saisonniers;
- Surveiller l'utilisation du stationnement et émettre des avertissements aux utilisateurs non autorisés du stationnement et du quai;
- S'assurer que toutes les installations et tous les locaux sont propres et bien rangés;
- Tenir un registre de toutes les ventes avec les documents appropriés.

Le candidat ou la candidate devra:

- Faire preuve de bilinguisme (français et anglais)
- Démontrer un sens aigu d'autonomie, de jugement et de probité;
- L'emploi débute à l'ouverture de la pêche (22 avril) et prend fin pour la fête du travail;
- L'horaire de travail est de 3 jours par semaine : les samedis et dimanches de 6h00 à 16h00 et les lundis de 6h00 à 14h00.
- Le salaire est de 18$/heure;

L'horaire est flexible selon les conditions météorologiques;

- Faire parvenir une copie du curriculum vitae, accompagnée d'une lettre d'intérêt, au plus tard, le 11 avril 2022, à l'attention de madame Vickie Comeau, 70 chemin Ogden, Ogden, J0B 3E3 dg@munogden.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui auront postulé. Cependant, seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La municipalité d'Ogden cherche à combler deux (2) postes de **Préposé à la protection de l'Environnement** (poste étudiant) pour la saison estivale de 2022.

L'ensemble de la municipalité d'Ogden est un écheveau de petites routes de campagne où chaque croisement abrite ce qui reste des agglomérations du XIXe siècle aux noms pittoresques, bordant le majestueux lac Memphrémagog.

Responsabilités générales, mais non limitatives :

- Assiste l'inspecteur en bâtiment et environnement dans l'ensemble des tâches;
- Planifie et supervise les activités reliées aux mesurages, la vidange des fosses septiques si nécessaire et à leur conformité;
- Tenir un registre sur le mesurage et la vidange des fosses septiques;
- Procéder à des tests sur des installations septiques douteuses;
- Effectuer des relevés de terrain en lien avec la caractérisation des installations septiques;
- Produire un rapport sur la conformité des installations septiques;
- Documenter l'état de la bande riveraine sur les propriétés, s'il y a lieu;
- Vérifier que les citoyens respectent bien la réglementation sur la tonte de gazon et l'utilisation de pesticides dans la bande riveraine;
- Les jours de collecte de déchets ultimes, effectuer une inspection sommaire des déchets déposés dans les bacs afin d'évaluer si des quantités appréciables de matières recyclables ou organique s'y trouvent et, s'il y a lieu, émettre des recommandations aux citoyens;
- Travailler de concert et en étroite collaboration avec les différentes associations environnementales locales.

Le candidat ou la candidate devra:

- La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle;
- Démontrer un sens aigu d'autonomie, de jugement et de probité;
- Maîtrise des principaux outils informatiques pour compiler et ordonner l'information recueillie;
- Posséder un véhicule et permis de conduire de classe 5 valide;
- Il s'agit d'un travail à temps plein à raison de 35 heures/semaine;
- Le salaire est de 17$/heure;
- Faire parvenir une copie du curriculum vitae, accompagnée d'une lettre d'intérêt, le plus tôt possible, à l'attention de madame Vickie Comeau, 70 chemin Ogden, Ogden, J0B 3E3 ou au dg@munogden.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui auront postulé. Cependant, seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Arbres et arbustes destinés au reboisement des bandes riveraines

Memphrémagog MRC

Arbustes – Liste des espèces offertes en 2022

	Espèce	Exposition	Humidité du sol	Taille à maturité	Emplacement sur la rive	Description
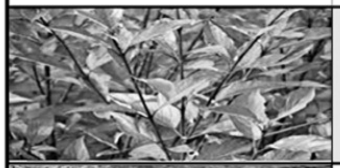	Cornouiller stolonifère *Cornus stolonifera*		Faible à élevée	↔ 3 m ↕ 2 m	Partout	• Stabilise le sol • Tolère les sols compacts • Plante drageonnante • D'intérêt pour les oiseaux et les papillons • Ignorée des cerfs • Croissance rapide
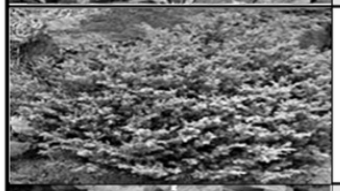	Genévrier commun *Juniperus communis*		Faible	↔ 2,5-3 m ↕ 1,5-3 m	Replat	• Contrôle l'érosion du sol • Tolère les sols compacts • D'intérêt pour les papillons • Ignorée des cerfs • Plante odorante • Croissance lente
	Houx verticillé *Ilex verticillata*		Élevée	↔ 1,8-3 m ↕ 1,8-3 m	Partout	• Stabilise les sols • Fleurs blanches, en mai et juin • D'intérêt pour les oiseaux • Tolère les sols lourds
	Ronce odorante *Rubus odoratus*		Moyenne à élevée	↔ 1,5-2 m ↕ 1,5-2 m	Bas ou milieu du talus	• Stabilise les sols • Petites fleurs rosées, de juin à août • Plante drageonnante • Prends de l'expansion • D'intérêt pour les oiseaux et les papillons • Plante odorante • Croissance rapide
	Saule arbustif *Salix interior*		Moyenne à élevée	↔ 1,5 -3 m ↕ 1-2 m	Partout	• Contrôle l'érosion du sol et le stabilise • Agit comme écran solaire • Croissance rapide
	Bouleau jaune *Betula alleghaniensis*		Moyenne à élevée	↔ 10-15 m ↕ 15-22 m	Milieu du talus ou replat	• Stabilisation du sol • Agit comme écran solaire • Protection contre l'érosion mineure des glaces • Brise-vent • Croissance rapide
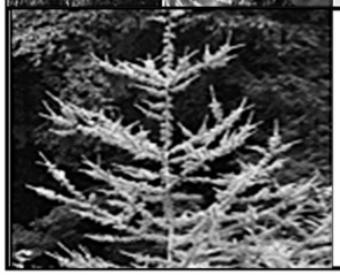	Mélèze laricin *Larix laricina*		Faible à élevée	↔ 10-15 m ↕ 15-20 m	Bas du talus ou replat	• D'intérêt pour les oiseaux • Agit comme écran solaire • Brise-vent • Tolère les sols détrempés • Croissance rapide • À planter seulement dans les zones à faibles pentes

Arbustes et arbres destinés au reboisement des bandes riveraines

Formulaire de commande 2022

OGDEN

Nom : _____

Adresse : _____

Lac ou cours d'eau : _____

Municipalité : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Nom commun	Type de contenant*	Coût unitaire	Quantité	Montant
Cornouiller stolonifère (*Cornus sericea*)	Petit	3,00 $		
	Gros	6,75 $		
Saule arbustif (*Salix interior*)	Petit	3,00 $		
	Gros	6,75 $		
Ronce odorante (*Rubus odoratus*)	Petit	3,00 $		
	Gros	6,75 $		
Génévrier commun (*Juniperis communis*)	Gros seulement			
		6,75 $		
Houx verticillé (*Ilex verticillata*)	Gros seulement			
		6,75 $		
Nouveauté 2022 ! Arbres destinés au reboisement des bandes riveraines				
Mélèze laricin (*Larix laricina*)	Petit	3,00 $		
	Gros	6,75 $		
Bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*)	Gros seulement			
		6,75 $		
		TOTAL		**$**

---IMPORTANT---

En fonction de différents facteurs hors de notre contrôle (météo, quantités commandées, etc), il est possible que la commande ne réponde pas exactement aux attentes. Cependant, le maximum est fait pour honorer la commande que vous passerez.

*En général,

- La taille des plantes de « petit » format sera entre 20 et 30 cm, et entre 30 et 50 cm pour les « gros » format;
- En fonction des espèces de plantes, il y aura une variation de la taille et de la densité des branches;
- Les petits plants viennent avec une motte de racine à nue et doivent être plantés rapidement, tandis que les gros plants sont distribués dans des pots de 1 gallon;

Cependant, en fonction de la météo saisonnière de la période où les boutures des plantes seront en croissance ou pour d'autres facteurs, il est possible que les tailles indiquées ci-dessus ne soient pas nécessairement atteintes.

Rappel des dates importantes :

Date limite pour transmettre votre commande : Lundi 9 mai 2022, Midi

Date de livraison : Vendredi 20 mai 2022, de 13h à 16h

Lieu de livraison : Hôtel de ville d'Ogden

Coordonné de la responsable :

Caroline Fortier
Telephone : 819-876-7117
Fax : 819-876-2121
Email : agent@munogden.ca

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA PÊCHE AU LAC MEMPHRÉMAGOG

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs annonce que des modifications réglementaires visant la pêche aux salmonidés et à la perchaude au lac Memphrémagog, entreront en vigueur à l'ouverture de la pêche.

Limite de prise de salmonidés et de perchaudes

Dès le 22 avril 2022, la limite de prise quotidienne pour l'ensemble des salmonidés (y compris les ombles, les truites, la ouananiche et le touladi) passera à un total de deux poissons, peu importe l'espèce de salmonidé, dont au plus un touladi. En d'autres mots, un pêcheur ou une pêcheuse devra cesser sa pêche au touladi après avoir conservé un spécimen.

Une modification réglementaire portant sur la limite de prise quotidienne de perchaudes à 25 sera également en vigueur à compter de la même date.

Ces modifications réglementaires ont pour but d'améliorer la qualité de la pêche à court ou à moyen terme en réduisant la pression sur la ressource, en soutenant les efforts d'ensemencements et en favorisant la reproduction naturelle dans le plan d'eau. En effet, le fait qu'il y ait plus de poissons de grande taille dans la population permet d'améliorer le potentiel de reproduction. Du même coup, la présence de tels poissons permettra de rehausser l'expérience des adeptes de la pêche.

Modalité visant la pêche d'hiver en eau libre

Dès le 20 décembre 2022, seule la pêche sur la glace pourra être pratiquée au lac Memphrémagog. Autrement dit, il ne sera plus possible de pêcher en eau libre durant la période de pêche d'hiver prévue du 20 décembre au 31 mars. La glace devra être d'une épaisseur minimale de 10 cm, permettant de supporter de façon sécuritaire le poids d'une personne.

L'hiver, des espèces comme la ouananiche sont très vulnérables à la pêche en eau libre. Durant cette période, les poissons souvent concentrés dans certains secteurs d'eau libre s'alimentent activement en surface et sont vulnérables aux engins de pêche. Les observations montrent qu'un grand nombre de ouananiches sont capturées et conservées à cette période alors que beaucoup d'entre elles ont été ensemencées l'année même. Cette situation limite les chances que ces poissons survivent suffisamment longtemps dans le plan d'eau pour atteindre des tailles plus importantes leur permettant de participer à la reproduction.

La nouvelle modalité a pour but d'améliorer le rendement des ensemencements et de limiter la mortalité globale liée à la pêche au bénéfice des pêcheurs et pêcheuses qui pourront ainsi observer une amélioration de la qualité de la pêche.

Meilleures pratiques de remise à l'eau

Bien entendu, l'efficacité de ces mesures, tant pour la perchaude que pour les salmonidés, sera grandement favorisée en maximisant le taux de survie des poissons remis à l'eau. Les pêcheurs et pêcheuses sont donc invités à mettre en pratique les conseils pour une remise à l'eau du poisson réussie.

Situation des populations de poissons dans le lac Memphrémagog

Bien que les salmonidés soient bien représentés en raison des ensemencements récurrents de touladis effectués par le MFFP, de ouananiches par le Vermont Fish and Wildlife ainsi que de truites brunes et de truites arc-en-ciel par les associations de pêcheurs, la reproduction naturelle du touladi et de la ouananiche est présentement déficiente.

Lors de l'inventaire du touladi mené par le MFFP en 2020, il a été observé que les jeunes touladis étaient faiblement représentés dans la population contrairement à ce qui serait attendu. La modification de la limite de prise à un touladi a pour but de répondre à cette observation afin de limiter l'effet de cette situation sur la qualité de pêche.

La population de perchaudes n'a jamais été considérée comme préoccupante dans le passé au lac Memphrémagog. Cependant, une réduction de la récolte de perchaudes et une diminution de la taille moyenne des spécimens capturés ont été notées depuis quelques années. La pression de pêche ainsi que la compétition pour l'habitat et les ressources avec le baret, une nouvelle espèce établie dans le lac depuis moins de dix ans, pourraient expliquer cette situation. La nouvelle modalité favorisera une meilleure conservation de la perchaude dans ce contexte. Des travaux seront menés prochainement pour mieux connaître l'évolution des populations de perchaudes et de barets dans le lac.

Le lac Memphrémagog contient une variété de poissons, dont l'éperlan arc-en-ciel, le baret, l'achigan, le brochet, la perchaude et plusieurs espèces de salmonidés (le touladi, la ouananiche, la truite arc-en-ciel et la truite brune).

Pour obtenir de plus amples informations sur la pêche dans la zone 6, où se trouve le lac Memphrémagog, veuillez consulter la réglementation en vigueur pour la pêche sportive au Québec.

Collaboration de la population

Le Ministère invite les citoyens et citoyennes à poursuivre leur collaboration en dénonçant tout acte de braconnage ou toute action qui va à l'encontre de la protection de la faune, de ses habitats ou du milieu naturel à S.O.S. Braconnage par téléphone, au numéro sans frais 1 800 463-2191, par Internet ou en se rendant directement au bureau de la protection de la faune le plus près. Ce service est gratuit et confidentiel.

Visitez notre page sur la pêche sportive pour connaître tous les détails de la réglementation en vigueur dans chacune des zones de pêche du Québec.

Lien connexe :

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :
www.facebook.com/ForetsFauneParcs
twitter.com/MFFP_Quebec

Source :

Dominique David
Conseillère en communication
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
medias@mern-mffp.gouv.qc.ca
Tél. : 418 521-3875

LES MOULES ZÉBRÉES AU LAC MEMPHRÉMAGOG

La moule zébrée est un petit mollusque bivalve d'eau douce. Sa taille varie entre 0,5 et 5 cm de longueur. Sa coquille est brun foncé, habituellement zébrée de rayures blanches ou beiges. Sur une face, les rayures forment souvent, mais pas tout le temps, un petit V. Sa coquille est bombée comme une écaille de pistache, mais sa face ventrale est plane. On y trouve les filaments (byssus), qui lui permettent de se fixer sur une diversité de surfaces solides.

La moule zébrée n'affecte pas la qualité des eaux de baignades. Elle ne rejette pas de toxines. Elle est envahissante, et colonise rapidement les plans d'eau, au détriment des mollusques indigènes. Elle s'accroche aux surfaces dures et peut causer des dommages aux infrastructures, dont notamment les prises d'eau municipales. De plus, comme elle filtre jusqu'à 1 litre d'eau par jour pour se nourrir, cette espèce réduit la quantité de phytoplancton et de zooplancton disponible pour certains jeunes poissons, les moules indigènes et les autres invertébrés aquatiques. L'action filtrante d'une grande colonie de moules zébrées augmente la transparence de l'eau et favorise le développement de plantes aquatiques à de plus grandes profondeurs.

Le succès de la moule zébrée est dû, entre autres, à sa productivité et à son mode de propagation. En effet, chaque femelle adulte peut pondre de 30 000 à 1 million d'œufs par année. Lors de l'éclosion, les larves, appelées véligères, se trouvent en suspension dans l'eau durant 15 à 30 jours (selon la température et la productivité planctonique estivale) et peuvent être facilement transportées par les courants sur de longues distances. Une fois qu'elle est introduite dans un milieu dont les conditions lui sont favorables, la moule zébrée peut proliférer rapidement. En Amérique du Nord, la plupart vivent de deux à trois ans et atteignent moins de 3 cm.

PRÉVENTION LORSQUE VOUS QUITTEZ UN PLAN D'EAU

1. Inspecter minutieusement votre bateau, votre remorque et tout le matériel utilisé AVANT et APRÈS la pêche ou la navigation de plaisance. Loin du plan d'eau, enlevez-y la boue, les plantes, les poissons et les autres résidus visibles. Jetez-les aux ordures ménagères destinées à l'enfouissement. Portez une attention particulière à la cale, à la coque, au moteur et au vivier;
2. Vidangez toute l'eau de votre bateau;
3. Lavez le bateau, la remorque et le matériel à l'eau chaude (40°C) ou à l'aide d'une laveuse à pression (2600 psi);
4. Nettoyez votre équipement avec de l'eau chaude et savonneuse. Faites tremper les semelles en feutre de vos bottes de pêche ou tout autre matériau absorbant pendant 35 minutes dans une eau à 45°C;
5. Faites sécher votre embarcation et votre matériel au moins cinq jours avant de vous rendre sur un autre plan d'eau;
6. **Le lavage minutieux de votre équipement prévient la prolifération des espèces exotiques envahissantes.**

VENTE TOURNANTE

La plus **GRANDE** sélection d'articles usagés en région

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

MAGOG : 1700, rue Sherbrooke
COATICOOK : 177, rue Cutting
819 804-1018

Non additionnable à d'autres rabais, sauf rabais du dépôt.
Voir détails et restrictions en magasin

Icônes : www.flaticon.com

Du 31 mars au 6 avril
25 % sur les **lampes** *(code 250)*
sur les **coussins** et **miroirs**

Du 7 au 13 avril
50 % sur les **éviers, lavabos** et **toilettes**
sur les **tuiles de céramique**

Du 14 au 20 avril
50 % sur les **stores**
sur les **portes** et **fenêtres**

Du 21 au 27 avril
30 % sur les **chaises**
sur les **tables de salon**